

Le 22 mars 2018

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 22 mars 2018 à 16h30 au lieu ordinaire des délibérations, 12, rue Déry à Cap-Santé et ce, en conformité avec la *Loi sur les cités et villes* pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Denis Jobin ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- Absente	4- M. Michel Blackburn
2- M. Martin Jacobs	5- M. François Trottier
3- Absent	6- Absent

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. Denis Jobin, maire.

La secrétaire-trésorière est également présente.

(18-03-77) Ordre du jour

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller François Trottier
ET RÉSOLU**

QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté lors de la convocation du 21 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(18-03-78) Adoption du 2^e projet de règlement numéro URB-18-03-115

ATTENDU QUE le règlement de lotissement numéro 14-203 et le règlement de zonage numéro 14-204 sont entrés en vigueur le 23 juin 2014 et que le Conseil peut les modifier suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin de reconfigurer le secteur formé par les zones Rb-18, Rb-19, Rb-39, Rb-40 et Rec-2, dans le cadre de la réalisation d'un nouveau projet de développement domiciliaire;

ATTENDU QUE ces modifications sont recommandées par le Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 5 mars 2018;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 5 mars 2018;

ATTENDU QUE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 19 mars 2018;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Blackburn
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le 2^e projet de règlement numéro URB-18-03-115 modifiant le règlement de lotissement numéro 14-203 et le règlement de zonage numéro 14-204 afin de reconfigurer le secteur formé par les zones Rb-18, Rb-19, Rb-39, Rb-40 et Rec-2.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(18-03-79) Levée de la séance

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Denis Jobin, Maire

Andrée Gosselin
secrétaire-trésorière adjointe